

Fiche cas d'usage #11.1 (B2B) Facture à payer par un tiers - Cas de co-traitance en B2B



COMPLEXITÉ

FRÉQUENCE



Exemple :

Dans le cadre d'un marché de travaux (BTP), initié par un promoteur (Acheteur), un Fournisseur répond à un appel d'offres. Du fait de l'importance du marché, le Fournisseur ne peut effectuer seul les prestations demandées. Il répond donc en proposant une co-traitance à une autre entreprise (Co-traitant). L'Acheteur ayant retenu la proposition du Fournisseur, le Fournisseur devient alors Mandataire du marché (Mandataire).

Le marché stipule que le co-traitant se fera payer en direct par l'Acheteur. Ainsi lors de l'émission de sa facture au Fournisseur, le co-traitant indique explicitement sur sa facture que l'Acheteur sera le payeur de la facture.



Références AFNOR XP Z12 014

Cas n° 14.1 : Facture à payer par un tiers (cas de co-traitance) en B2B



Principes

Le contrat initial prévoit que les factures du Co-traitant soient payées par l'Acheteur en direct et non par le Fournisseur titulaire du marché.

Contrairement au cas de B2G, il y a 2 factures à produire :

1. La facture du Co-traitant vers le Mandataire (Facture F1). Si l'opération ouvre droit à autoliquidation de la TVA, le sous-traitant doit inscrire sur sa facture la mention « autoliquidation de la taxe par le preneur » ; sinon elle mentionne le montant de TVA due sur le montant de sa prestation.
2. La facture du Mandataire vers l'Acheteur (Facture F2)

Lorsque l'Acheteur reçoit la facture du Mandataire, il procède au paiement des 2 factures



Points d'attention

Ce cas ne fait référence qu'au B2B.

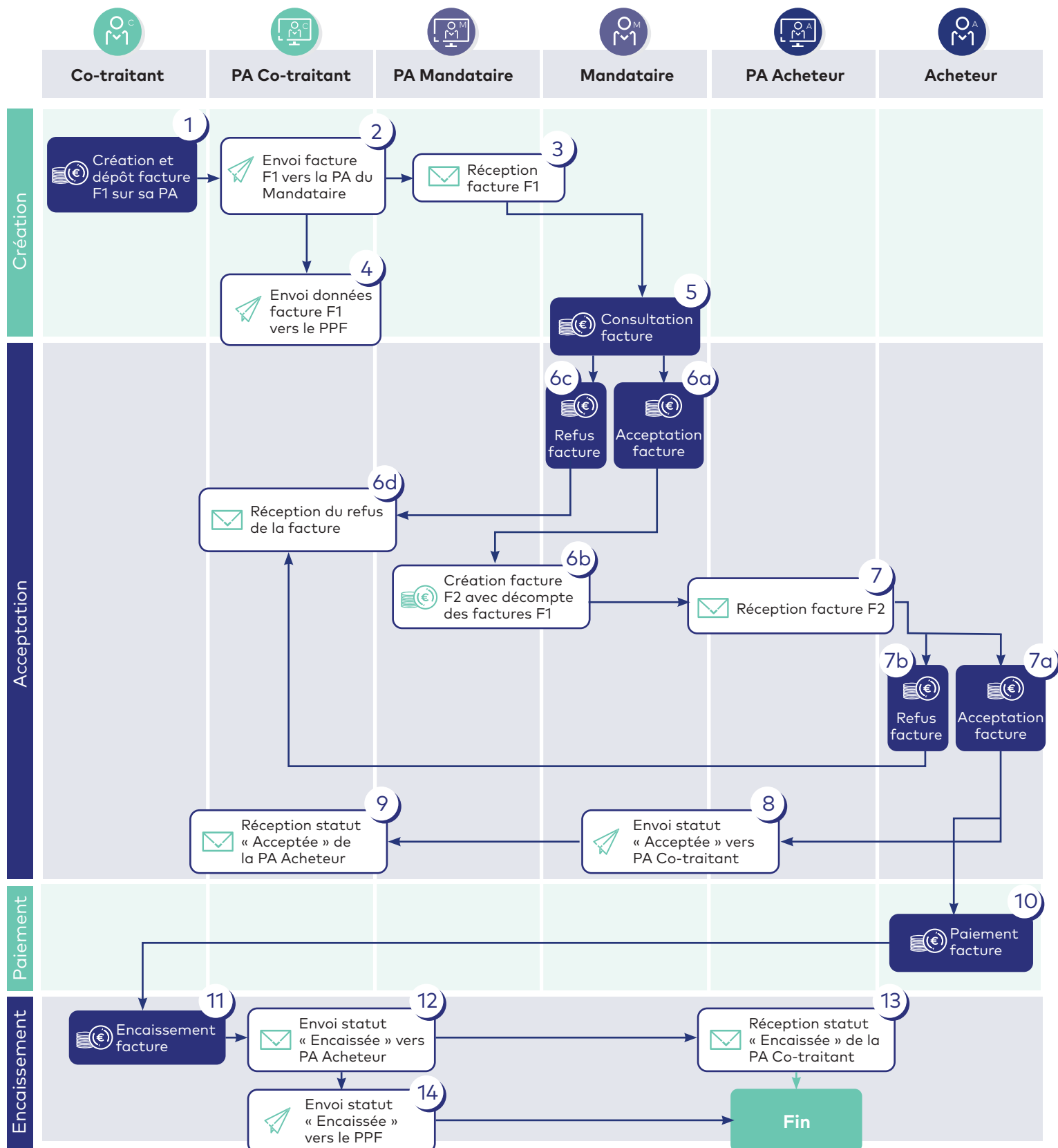


Secteurs d'activité

Tous secteurs.



LES ÉTAPES



Action automatique

Optionnel

Action manuelle



➤ **LES ÉTAPES**

	#	Intitulé	Acteur	Description
Création	1	Création et dépôt facture F1 sur sa PA	Co-traitant	Crée sa facture F1 (Co-traitant vers le Mandataire) et la dépose sur sa PA
	2	Envoi facture F1 vers la PA du mandataire	PA Co-traitant	Envoie la facture F1 vers la PA du Mandataire. - Facture de catégorie d'opération « Dépôt par un Co-traitant d'une facture de service ». - Bloc « Adressé à » (EXT-FR-FE-BG-04) renseigné avec l' Acheteur. C'est lui qui sera le dernier destinataire de la facture.
	3	Réception facture	PA Mandataire	Réceptionne la facture F1 et la met à disposition du Mandataire
	4	Envoi données facture vers PPF	PA Fournisseur	Déclare les données obligatoires de la transaction au PPF
	5	Consultation facture	Mandataire	Consulte sa facture
Acceptation	6a	Acceptation facture	Mandataire	Le Mandataire VISE la facture avec un commentaire qui permet d'ajouter des informations pour l'Acheteur (obligatoire).
	6b	Création facture F2 avec décompte des factures F1	PA Mandataire	Création de la facture F2 avec le décompte des factures F1. Recommandation d'envoyer les décomptes des factures F1 (hors process PA)
	6c	Refus facture	Mandataire	Le Mandataire peut uniquement refuser la facture pour l'un des 2 motifs de refus possibles. Le Co-traitant sera notifié de ce refus
	6d	Réception du refus de la facture	Co-traitant	Le Co-traitant peut consulter le motif de refus et le commentaire associé. Il peut renvoyer un avoir et une nouvelle facture ou une facture rectificative
	7	Réception facture F2	PA Acheteur (PPF)	Réceptionne la facture F2
	7a	Acceptation facture	Acheteur	L'Acheteur approuve la facture
	7b	Refus facture	Acheteur	L'Acheteur peut également refuser la facture (avec un commentaire obligatoire). Le Co-traitant et le Mandataire seront notifiés de ce refus.
	8	Envoi statut « Acceptée » vers PA Co-traitant	PA Acheteur (PPF)	Envoie le statut « Acceptée » à la PA du Co-traitant
	9	Réception statut « Acceptée »	PA Fournisseur	Réceptionne le statut « Acceptée »
Paiement	10	Paiement facture	Acheteur	Paie la facture
Encaissement	11	Encaissement facture	Co-traitant	Encaisse le paiement de sa facture et déclare l'encaissement auprès de sa PA
	12	Envoi statut « Encaissée » vers PA Acheteur	PA Co-traitant	Envoie le statut « Encaissée » vers la PA de l'Acheteur
	13	Réception statut « Encaissée »	PA Acheteur (PPF)	Réceptionne le statut « Encaissée » émis par la PA Fournisseur
	14	Envoi statut « Encaissée » vers PPF	PA Co-traitant	Envoie le statut « Encaissée » vers le PPF

Fiche cas d'usage #11.2 (B2G) Facture à payer par un tiers – Cas de co-traitance en B2G



Co-traitant

PA
co-traitant

Mandataire

PA
Mandataire

PA Acheteur



Acheteur

COMPLEXITÉ



FRÉQUENCE



Exemple :

Dans le cadre d'un marché public hors marchés de travaux (BTP), initié par une commune, un Fournisseur répond à un appel d'offres. Du fait de l'importance du marché, le Fournisseur ne peut effectuer seul les prestations demandées. Il répond donc en proposant une co-traitance à une autre entreprise (Co-traitant). L'Acheteur ayant retenu la proposition du Fournisseur, le Fournisseur devient alors Mandataire du marché (Mandataire).

Le marché stipule que le Co-traitant se fera payer en direct par l'Acheteur. Ainsi lors de l'émission de sa facture au Fournisseur, le Co-traitant indique explicitement sur sa facture que l'Acheteur sera le payeur de la facture.



Références AFNOR XP Z12 014

Cas n° 14.2 : Facture à payer par un tiers - Cas de co-traitance en B2G



Principes

La Co-traitance B2G, hors marchés de travaux, est en pratique similaire à ce qui est décrit pour la Co-traitance B2B.

Le mandataire doit être identifié comme agent de vendeur dans la facture F1. Le mandataire peut soit "Viser" la facture F1 à destination de l'acheteur soit refuser la facture pour un motif légitime.



Points d'attention

Ce cas ne fait référence qu'au B2G et hors marché de travaux.



Secteurs d'activité

Tous secteurs, hors marché de travaux (BTP)